

COMPTE-RENDU DE LA REUNION COSSAGE

DU 24/09/2020 au CLUB-HOUSE



Présents : Claude Bézier, Christelle Quentin, Jean-Sébastien Doreau, Anthony Fortun, Bernard Béasse, Jean-Marc Touplin, Jean Hautbois, Yanick Garnier, Mickael Loyant, Martial Planchard, Jean-Luc Van Keirsbilck, Maxime Clavreul, Etienne Restif et Samuel Gohier.

Absents ou Excusés : Didier Robert et Lucian Aldea

Ordre de la réunion :

- **Bilan des animations estivales**
- **Conditions de reprises des associations**
- **Point Services Civiques**
- **Point Finances**
- **Moment de convivialité**
- **Agenda**

1- Bilan des animations estivales

Les animations qui se sont déroulées au mois de Juillet ont pu aller à leur terme malgré le contexte sanitaire. Toutes les mesures avaient été prises pour le bon déroulement de celles-ci. Il existait une forte demande et une attente importante à la fois des enfants mais également des parents. Pour preuve, ce n'était pas moins de 25 à 30 enfants présents pour chaque séance contre une vingtaine habituellement les dernières années.

Les animations étaient adaptées aux mesures sanitaires actuelles. Il a fallu éviter au maximum les transports, les regroupements dans des bâtiments clos. La présence alternée d'Adrien Dorgère, Axel Artu, Ferdinand Dubray et d'Adrien Hérault a permis d'apporter une aide précieuse à nos deux éducateurs pour le bon déroulement des activités.

Les prochaines animations interviendront la première semaine des vacances de la Toussaint. A noter la Journée Initiation Pétanque organisée par la Pétanque Cosséenne qui se déroulera le mardi 20 octobre et qui visera les jeunes avec une communication notamment orientée vers les collèves.

2- Conditions de reprises des associations

Au niveau de l'USMC, la saison de foot a repris aux dates prévues. Les compétitions ont donc redémarrées sans trop de bouleversement. Seuls les vestiaires restent fermés durant les entrainements ou matchs amicaux. Il sont ouverts uniquement pour les matchs officiels. L'USMC compte environ 400 licenciés pour cette nouvelle année. Il est observé un petit recul sur le nombre de licences pour la catégorie des plus jeunes par rapport aux dernières années. C'est un constat également soulevé sur d'autres activités sportives. Le contexte sanitaire et l'incertitude sur l'arrivée au terme de la saison découragent peut-être certains parents.

Le badminton et le ping-pong ont été les sports qui ont été les plus touchés par les règles sanitaires à respecter avec des consignes très strictes à respecter (chacun son volant...).

L'UC SUD a pu organiser la 1^{ère} course cycliste en Mayenne depuis le début du confinement. C'est pas moins de 4 courses qui se sont déroulées le dimanche 20 septembre à Méral. L'accord tardif du préfet a généré une incertitude sur la réalisation ou non de cette journée et donc les engagements n'ont pas été aussi nombreux qu'ils auraient pu l'être. Mais la journée s'est bien passée malgré des conditions climatiques difficiles l'après-midi. Suite au désistement du comité des fêtes de Méral, c'est l'UC SUD qui a géré la buvette lors de cette journée.

La Pétanque a vu également la première compétition post-confinement se déroulée à Cossé ce jeudi 24 septembre. Le bureau essaie d'être très dynamique en proposant plusieurs compétitions, diverses animations. La prochaine compétition interviendra le 13 octobre alors que le 20 octobre verra la journée d'Initiation à la Pétanque.

Au niveau de l'athlétisme, les premières compétitions se sont déroulées sur Segré et Coulaines. Pour le moment, aucun club en Mayenne n'a pris le risque et la responsabilité d'organiser une compétition. Lors de la séance sportive interne de l'athlé, il y avait entre 35 et 40 licenciés présents, ce qui est de bonne augure pour la suite de la saison.

3- Point Services Civiques

Le COSSAGE a vu l'arrivée de deux services civiques portés par les associations de l'AVANT-GARDE et de l'USMC. Enzo et Adrien sont les deux services civiques élus pour accompagner Etienne et Maxime durant cette nouvelle année sportive.

Il va falloir planifier l'agenda d'Enzo et clarifier son contrat car Enzo aura ses études (les lundis, mardis et mercredis matins), devra effectuer un certain nombre d'heures auprès de la Communauté de Commune et ses heures pour le COSSAGE.

Adrien est dans une situation différente : sans emploi et sans école, il va consacrer son année à la préparation du concours des sapeurs-pompiers de Paris. Dans le but d'accompagner Adrien à la préparation de ce son concours, il est prévu d'aménager certains horaires afin qu'il puisse réaliser des gardes avec les pompiers de Cossé.



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous



4- Point Finances

Les comptes du COSSAGE se portent bien. L'aide de l'état durant le chômage partiel a permis de ne pas impacter notre trésorerie. De plus, un gain sur l'URSSAF a été réalisé et se situe à hauteur de 3 000€. Les représentants de la mairie en profitent pour remercier une nouvelle fois le COSSAGE pour le geste financier réalisé lors de l'intervention d'Etienne et Maxime à l'école Jean Jaurès sur plusieurs semaines courant Juin. Le COSSAGE avait en effet pris la décision de ne pas facturer ces heures à la mairie.

5- Moment de convivialité



Le 18 mai 2020, Etienne est devenu papa pour la troisième fois d'un petit garçon prénommé Louison. A l'occasion de cette réunion, un petit cadeau lui a été remis pour la naissance de son 3^{ème} garçon.

Une fois la réunion terminée, la soirée s'est poursuivie au Restaurant de La Gare à Cossé par un diner convivial entre les membres du COSSAGE.

6- Agenda

La prochaine réunion du COSSAGE est fixée au **Judi 26 Novembre 2020** au CLUB-HOUSE à **20h30**. Cette réunion permettra d'aborder les différents sujets :

- Bilan des animations de la Toussaint
- Actualités des associations membres
- Préparation de la future présidence du COSSAGE
- Sujets Divers

